

## Sport et UNSS

L'association sportive du collège

L'Association Sportive (A.S.) du collège propose un éventail d'Activités Physiques et Sportives (APS) variées permettant de compléter l'offre de formation en EPS.

Les élèves peuvent s'inscrire à l'A.S. dans un but de divertissement et/ou de perfectionnement (compétition).

La pratique d'une activité nécessite une visite médicale et une adhésion à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), organisation dans laquelle les A.S. des collèges sont sous tutelle. L'adhésion coûte 17€ et donne accès à l'ensemble des activités proposées, avec une possibilité de les cumuler.

Il est possible de faire appel au fond social pour régler la cotisation. Pour cela, contactez l'assistante sociale du collège.

Les élèves demi-pensionnaires peuvent bénéficier d'une carte prioritaire lorsqu'ils sont inscrits aux activités du midi.

Voici la liste des APS ainsi que les horaires d'entraînement que l'AS propose pour cette année scolaire 2017-2018 :

### TENNIS DE TABLE :



M. DESPALIER  
Mardi et vendredi 12h/13h  
Salle Schumann

### GYMNASTIQUE SPORTIVE :

M Maetz



Mercredi 12h30/14h

Vendredi 15h/17h

Salle Gosselin

### **DANSE / EXPRESSION CORPORELLE :**

Mme VALDES

Mardi 12h/13h

Jeudi 12h/13h

Vendredi 12h/13h

Salle de danse

### **TENNIS :**



M. DESPALIER

Mercredi 12h30/13h30

Club de tennis

### **FUTSAL :**

M. DEFFRASNES



### **Garçons :**

Mercredi 12h30/13h30

Jeudi 12h/13h

**Filles :**

Mardi 12h/13h

Salle Schumann